

Connaître les pratiques et pratiquants de sports de nature

MAI 2015 - N° 107

Les sports de nature : subtil équilibre entre plaisir, effort physique, éducation, découvertes, nature, réseau, développement territorial, initiatives, individualisme, mouvement sportif.

Connaître les pratiquants. La connaissance des pratiquants est depuis quelques années devenue un axe de travail récurrent du réseau des acteurs de sports de nature du Nord - Pas-de-Calais animé par le pôle « sport » de la DRJSCS. En effet, cette connaissance vise en premier lieu à éclairer les différents acteurs dans la définition de leurs politiques ou de leurs actions, mais elle vise aussi à comprendre les évolutions et permettre de mieux déployer le travail du service public en faveur du plus grand nombre. Elle participe aussi à la valorisation des sports de nature, dont le poids n'est pas immédiatement perceptible dans une région fortement urbanisée : 326 habitants par kilomètre carré contre 115 en France métropolitaine.

Pour préserver la sécurité, pérenniser les pratiques et en développer d'autres... La responsabilité de l'État est de travailler à la conciliation des usages dans un espace à l'origine non dédié exclusivement à la pratique sportive. Engagés dans un plan d'action collectif autour des [orientations stratégiques ministérielles en faveur du développe-](#)

[ment maîtrisé des sports de nature](#) et organisés en réseau, les acteurs de la région peuvent ainsi partager et confronter des hypothèses de développement maîtrisé.

LE POINT DE VUE



André Bouvet

DIRECTEUR RÉGIONAL DE LA JEUNESSE,
DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE
DU NORD - PAS-DE-CALAIS

Une méthodologie basée sur le travail de réseau... La force de ce collectif a permis d'initier en 2011 une expérimentation de méthodologie d'observation des pratiquants de sports de nature à l'échelle de la région. L'implication de l'ensemble des acteurs à l'occasion des enquêtes menées en 2011 et 2012 a permis de recueillir 2 660 questionnaires. Le concept de cette enquête est basé sur une mise à disposition des données pour le plus grand nombre. Il s'appuie sur la constitution d'une équipe d'en-

quêteurs, issus des ressources internes des acteurs de sports de nature. Ce sont les acteurs eux-mêmes qui font la proposition des sites à enquêter. Une formation des enquêteurs permet de limiter les risques d'interprétation ou d'incompréhension des questions et de tendre vers une fiabilité des données. Les données sont stockées à la DRJSCS.

Vers la version 2015... Une nouvelle enquête est lancée en 2015, dont les résultats viendront compléter ceux des enquêtes précédentes et ainsi abonder les connaissances disponibles sur les pratiquants en région Nord - Pas-de-Calais. Retravailler le questionnaire, identifier les sites, déterminer les ressources-enquêteurs sont les étapes des prochaines semaines, pour un démarrage d'enquête prévu en juillet 2015. Le traitement des questionnaires permettra de dégager les principaux traits du profil du pratiquant sportif de nature selon des entrées en lien avec les politiques encouragées : fonctionnement, disciplines, motivations, caractéristiques. Même si cette initiative émane de l'identification d'un besoin commun des acteurs du territoire, il reste que l'intégration dans une démarche nationale, l'expertise et le recul du PRNSN constituent un appui de premier ordre pour « mieux connaître les pratiquants de sports de nature » et adapter nos interventions.

Quelle offre pour les futurs pratiquants de sports de nature ?

Connaître les pratiques et les pratiquants de sports de nature est une étape indispensable pour adapter l'offre de pratiques sportives de nature actuelle et construire celle de demain. La pratique des sports de nature semble en croissance relativement continue, en France, en Europe et dans le monde. Cet état de fait ne doit pas dispenser les acteurs de s'interroger, ni sur les conditions de pérennisation de cette situation, ni sur le véritable taux de pénétration dans la population.

Une question de périmètre

L'état des lieux de la pratique des sports de nature, tel qu'il peut être réalisé sur la base des connaissances partagées en la matière, a fait l'objet d'une Fiche observation (n° 3, juin 2015).

La limite de l'exercice est rapidement pointée dès lors que l'on veut confronter la vision française avec des données étrangères. En effet la définition légale des sports de nature (L331-1 du Code du sport) se heurte à des approches différentes, nationales ou non. Ni nécessairement complémentaires, ni franchement incompatibles, elles nécessitent d'adopter une vision inclusive des sports de nature pour s'accommoder de cette diversité. Une fois ce flou accepté, il révèle ou confirme que les pratiques sportives de nature occupent bien une place centrale au cœur d'une politique « sport pour tous ». Elles offrent en effet une passerelle majeure entre activité physique, déplacements doux, démarches éducatives, cohésion sociale, bien-être et santé. La diversité des modalités de pratique relevée s'intègre dans un spectre large qui va de l'activité accessoire au sport de compétition ou de haut niveau.

Des atouts à consolider

Sur cette base, la lecture croisée de données disponibles sur les sports de nature confirme que leur pratique est très répandue, qu'elle soit annuelle,

occasionnelle (une fois par semaine) ou régulière (minimum cinq fois par semaine). Elle offre également l'avantage d'interroger les conditions de l'amélioration de l'accès à la pratique ; quatre axes requièrent une attention particulière.

Le premier concerne la montée en puissance du groupe de motivations « détente, plaisir, bien-être ». Il est indéniable que cette évolution interroge les conditions dans lesquelles les activités peuvent être proposées et organisées, pour répondre aux aspirations du plus grand nombre. Malgré la satisfaction de voir la pratique largement répandue, il est malheureux de constater que plus de la moitié de la population est insuffisamment active voire inactive. L'offre qui peut lui être proposée doit être jugée à l'aune des motivations précitées, tout en prenant en compte le « manque de temps », principal frein identifié.

Le second axe porte sur la confirmation de la baisse d'activité tout au long de la vie, et la forte discontinuité autour de l'adolescence. Face à cette décroissance d'activité, quelles habitudes de vie promouvoir sachant que l'adoption d'un mode de vie actif est un investissement à long terme ? Ainsi, « une personne avec une bonne habitude sportive peut être définie comme quelqu'un qui confirme sa pratique sur

plusieurs années, en reprenant rapidement chaque fois qu'elle a été interrompue »¹.

Le troisième axe se rapporte à la tranche de vie des jeunes gens alors qu'ils sont scolarisés. Cette période est cruciale pour acquérir une dynamique de vie active par la meilleure combinaison possible entre l'enseignement obligatoire (cours d'éducation physique et sportive) qui devrait effacer les déterminants sociaux, et la pratique complémentaire volontaire en dehors du temps scolaire. Le retour des déplacements doux et actifs peut être un levier au bénéfice du maintien en activité au-delà de cet âge charnière. Le prochain séminaire [Activités physiques et sportives de nature à l'école](#), qui se tiendra en septembre 2015 à l'initiative des ministères chargés de l'Éducation nationale, de l'Agriculture et des Sports, ne manquera pas de contribuer positivement à la réflexion sur le sujet.

Enfin, la prépondérance des pratiques auto-organisées et multisports se confirme. Ce quatrième axe confronte les conditions de pratique avec le modèle d'organisation. D'une part, dès lors que l'initiation aux activités a été faite, l'accès aux matériels sportifs comme aux sites de pratique n'oblige plus de cadre organisé et la souplesse offerte par la pratique sportive auto-organisée est fréquemment préférée.

1. How we play - the habits of community sport / Sport England (UK), 2013

2. Mieux connaître les pratiquants de sports de nature en milieu naturel / DRJSCS Nord - Pas-de-Calais (FRA), 2012



Cela ne signifie pas que la pratique est solitaire, mais elle est centrée sur l'individu plus que sur l'institution. D'autre part, la pratique multisport s'impose. Les caractéristiques communes ou complémentaires des activités mériteraient d'être détaillées autour des notions de milieu, de saison ou d'effort : « les activités multiples sont assez complémentaires, plutôt du même type d'effort comme la randonnée pédestre ou le cyclotourisme »². La parution prochaine d'un *Guide pratique : Développement de la pratique multisport de nature chez les jeunes* devrait permettre aux acteurs de profiter du partage d'expérience sur le sujet, sur la base de bonnes pratiques identifiées et de solutions opérationnelles en faveur d'une initiation moins limitée aux sports de nature.

À suivre dans une logique de familles d'activités

Sur le territoire national, l'obtention de données objectives en matière de sports de nature est un avantage conséquent pour alimenter les observations et guider les réflexions vers une évolution de l'offre sportive adaptée aux besoins des pratiquants actuels et futurs. La direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale du Nord - Pas-de-Calais déploie

depuis 2011 une méthode territoriale d'enquête privilégiant la connaissance des pratiquants par sites de pratique locaux. Cette approche a également été appliquée en Picardie. Par ailleurs, elle a servi de base de travail à une démarche d'enquête en cours en Île-de-France. Les enquêtes organisées en Nord - Pas-de-Calais ont apporté de nombreux enseignements aux acteurs locaux qui les mettent d'ores et déjà à profit sur leurs territoires. Les grandes lignes des pratiques identifiées s'inscrivent totalement dans les tendances lourdes exposées dans la Fiche observation (n° 3, juin 2015) consacrée aux pratiques et aux pratiquants.

Une enquête expérimentale auprès de la famille d'activités du vélo devrait être réalisée à l'été 2015, elle viendra compléter les données d'observation sur les pratiques et les pratiquants de sports de nature. Une fois formalisée, cette méthodologie pourra être librement mise en œuvre pour d'autres familles d'activités. Elle présentera l'avantage de fournir des données comparables avec celles issues de la méthodologie territoriale. ●

EN SAVOIR PLUS



LES BRÈVES

ACTUALITÉ

Étude sur l'emploi des éducateurs sportifs

Le 13 mai dernier se déroulait au ministère chargé des Sports le premier comité de pilotage de l'étude sur l'Emploi des éducateurs sportifs menée par le PRNSN. À cette occasion une vingtaine d'experts du sport se sont vus présenter le contenu de ce projet : la réalisation d'un atlas de l'ensemble des éducateurs sportifs déclarés (à paraître fin 2015) ainsi qu'un document d'observation portant sur les éducateurs sports de nature et les éducateurs dits « généralistes » (diplômes STAPS, BP APT...). Le comité de pilotage a émis des avis très positifs sur la volonté de croisements de données du sport, par exemple avec des données touristiques, et encourage le PRNSN à développer ces analyses. Le prochain comité de pilotage est prévu à l'automne et la publication finale de ces travaux en 2016.

JURIDIQUE

Réforme territoriale de l'État

Décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration.

legifrance.gouv.fr

JURIDIQUE

Nouvelle liste des EPI

Avis relatif à l'application de la section 4 du chapitre II du titre II du livre III du Code du sport relative à la prévention des risques résultant de l'usage des équipements de protection individuelle pour la pratique sportive ou de loisirs.

www.sportsdenature.gouv.fr

AGENDA

27 - 28 juin

Fête de la montagne

Des événements partout en France

www.fetedelamontagne.org

Le réseau européen des sports de nature a répondu à l'appel à propositions du programme européen Erasmus+ Sport.

Dix partenaires issus de huit pays différents et sept partenaires associés ont élaboré et présenté le projet B.O.S.S. (Benefits of Outdoor Sports for Society). Ce travail a été conduit par le pôle ressources national des sports de nature.

L'objectif de B.O.S.S est d'évaluer les bénéfices sociaux de la pratique sportive de nature à l'échelle européenne. Ces bénéfices peuvent être perceptibles dans différents domaines tels que : l'éducation, le comportement, la santé, la sensibilisation à l'environnement, le bénévolat et l'inclusion sociale.

Le plan d'actions associé à ce projet comprend le recensement des données existantes, la mise en place d'un instrument de mesure basée sur la méthode SROI (Social Return on Investment), la réalisation de tests, l'émission d'hypothèses de production de nouvelles données, et enfin la communication de l'état d'avancement de la démarche et de ses résultats.

La sélection des dossiers sera annoncée en septembre prochain. Une issue positive viendrait soutenir le travail d'ENOS en faveur du développement des sports de nature pour tous.

nature-sports.eu

La connaissance du profil des licenciés



STRUCTURE PORTEUSE DU PROJET

Fédération Française d'Équitation (FFE)



ENJEU

Développement de la pratique fédérale



ÉCHELLE TERRITORIALE

Locale

L'équitation a connu un développement sans précédent ces trente dernières années. Ce développement s'est traduit par l'augmentation du nombre de clubs adhérents et leur taille moyenne. L'équitation propose une grande variété d'activités pour un public très diversifié.

En 2008, la Fédération française d'équitation qui connaissait une croissance régulière de 5 à 10 % par an du nombre de ses licenciés a souhaité s'intéresser aux aspects de géomarketing. Le géomarketing regroupe toutes les actions marketing utilisant à la fois des données cartographiques ou géographiques, socio comportementales et sociodémographiques modélisées. L'objectif était d'avoir une meilleure connaissance du profil des licenciés, de leur type de pratique et de leur géolocalisation.

Pour ce faire la fédération a conduit une étude qui a rapproché les adresses de deux millions de licenciés des statistiques produites par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) reposant sur les déclarations de revenus. En résumé, l'étude montre que les licenciés de la fédération sont plutôt ruraux, qu'ils ont des revenus un peu au-dessus de la moyenne et que ce sont plutôt des familles avec enfants de moins de 14 ans. Les informations récoltées ont permis d'accompagner les dirigeants de clubs dans leur stratégie de développement, mais également de leur fournir un outil d'aide à la décision lors de la création de leur entreprise. ●

AGENDA

30 mai - 5 juin

Semaine européenne du développement durable

www.developpement-durable.gouv.fr

ENOS EXPERIENCES



Découvrez toutes les expériences du réseau européen des sports de nature

L'étude montre un fort potentiel de développement de la pratique en milieu urbain. Une stratégie spécifique a-t-elle été mise en place ?

La FFE développe une stratégie de communication et de promotion globale en vue de valoriser les activités équestres dans leur ensemble. Ces sujets font régulièrement l'objet d'échanges sur le plan institutionnel avec l'État et les collectivités territoriales. Malgré ces actions, l'accès au foncier en zone urbaine ou péri-urbaine reste difficile car les activités équestres sont consommatrices de surfaces souvent plus étendues que les autres sports. Le coût du foncier constitue également un frein. En effet, la majorité des porteurs de projets relèvent du secteur privé et de fait n'ont ni les prérogatives de préemption, ni les moyens des aménageurs publics.

La FFE a-t-elle identifié les freins à la pratique, hormis l'appartenance à une catégorie socioprofessionnelle supérieure ?

Avec 700 000 licenciés et près d'1,5 millions de cavaliers réguliers, l'équitation n'est pas réservée qu'à une élite. 70 % des ménages, dont au moins une personne pratique l'équitation, ont des revenus compris entre 15 000 euros et 35 000 euros nets par an. Par contre, nous souffrons encore d'une image de sport coûteux. Les dernières études réalisées en préparation de la dernière campagne de publicité télévisuelle de la fédération ont fait apparaître une perception par le grand public non pratiquant d'un prix de l'heure d'équitation de l'ordre de 50 euros alors que la réalité se situe plutôt aux alentours de 15 euros.

Nous avons pris en compte ce paramètre notamment dans les opérations collectives de développement de la FFE afin de réduire cet écart de perception. À titre d'exemple, l'opération *Équitation pour tous* propose de découvrir l'équi-

tation en cinq séances pour 50 euros et présente un très bon taux de recrutement pour les clubs qui y participent ; environ 60 % des participants poursuivent l'activité de façon régulière.

LE TÉMOIGNAGE



Élise Gapillard

CONSEILLÈRE TECHNIQUE
NATIONALE
FÉDÉRATION FRANÇAISE
D'ÉQUITATION (FFE)

Dans un contexte économique difficile, complexifié par la modification des rythmes scolaires qui ont amputé de 20 % l'activité des clubs, et par l'augmentation de la TVA liée aux activités équestres, la question du coût des prestations d'équitation et de leur perception demeurent prioritaires pour la FFE.

Avez-vous, depuis, conduit d'autres études ?

Chaque campagne de promotion télévisuelle est accompagnée d'un sondage visant à analyser la perception de l'équitation par les Français, que ce soit par rapport à l'accessibilité géographique, sociale ou économique (distance, valeur, prix). Par ailleurs, une enquête plus large sur les Français et l'équitation a été réalisée par la Fédération interprofessionnelle du cheval de sport, de loisir et de travail et TNS Sofres en 2007. Elle a montré que 14 millions de Français aimeraient monter à cheval. D'autres enquêtes ont également été réalisées :



- *Les Français, le sport et l'équitation* / BVA, 2011
- *Analyse socio-économique de la clientèle du tourisme et loisirs équestres* (2009) pour mieux appréhender la clientèle après une première enquête sur les produits de tourisme équestre menée en 2004.

Les enquêtes réalisées nous ont permis de mieux connaître notre pratique et nos pratiquants. Cela nous a permis de mettre en place une promotion ciblée de nos activités, renforcée par la mise à disposition d'outils auprès des clubs visant à diversifier les pratiques et fidéliser les cavaliers.

Dans un contexte économique difficile, la mise en œuvre de ces solutions a permis de limiter l'érosion du nombre de licenciés. ●

EN SAVOIR PLUS



Fédération Française d'Équitation (FFE)



Les Français, le sport et l'équitation / BVA, 2011



Analyse socio-économique de la clientèle du tourisme et loisirs équestres (2009)

LES BRÈVES

ACTUALITÉ

Accord-cadre entre le CNFPT et le ministère chargé des Sports

La coopération engagée entre le Centre National de la Fonction Publique (CNFPT) et le ministère chargé des Sports a porté depuis 2008 sur un dispositif de formation nationale commune aux agents des collectivités et de l'État sur la thématique des sports de nature. Par ce nouvel accord-cadre en date du 3 décembre 2014, le CNFPT et le ministère ont souhaité renforcer et valoriser leurs efforts conjoints, qui s'exprimeront dorénavant également dans les champs de la politique de la ville, de la jeunesse et de l'éducation populaire, de la vie associative et du sport. Outre l'objectif de développer une offre de formation conjointe, l'accord prévoit de former des intervenants, de mettre en commun des ressources, de développer des ressources vidéo et de co-organiser des événements.

www.sportsdenature.gouv.fr

ACTUALITÉ

Le Limousin mise sur le label Station Sport Nature

Afin de conforter le label Station Sport Nature et de l'étendre à l'échelle de la région Limousin, un partenariat s'est noué entre les Stations Sport Nature, le mouvement sportif et le réseau d'informations touristiques, sous l'égide du conseil régional du Limousin et du conseil départemental de la Corrèze. Issue de ce partenariat, l'Agence des Stations Sport Nature a été créée en février 2015. Elle gère et anime le label selon trois axes :

- la structuration de la qualité de l'offre et du professionnalisme des acteurs ;
- le développement des relations entre les Stations Sport Nature et les partenaires de leur territoire ;
- la valorisation des activités proposées par la complémentarité des actions de communication menées par les stations et le réseau d'informations touristiques.

Cette agence est une structure ressources, d'accompagnement et de mutualisation au service des Stations Sport Nature. Elle est également l'interlocuteur des collectivités territoriales et des offices de tourisme au sujet de ce label.

www.regionlimousin.fr

AGENDA

13 - 14 juin

Fête du nautisme

Des événements partout en France

www.fetedunautisme.com

AGENDA

20 - 21 juin 2015

Euro Nordic Walk Vercors

Rassemblement européen de la marche nordique à Autrans (Isère)

www.euronordicwalk.com

AGENDA

22 au 24 juin 2015

Sports de nature et sports motorisés dans les espaces naturels

Stage inscrit au plan national de formation à Vallon Pont d'Arc (Ardèche)

www.sportsdenature.gouv.fr

Les inscriptions sont ouvertes !

La conférence des acteurs européens des sports de nature aura lieu cette année à Newcastle en Irlande du Nord.

[Le site de l'évènement](#)

[Inscrivez-vous dès maintenant](#)

